



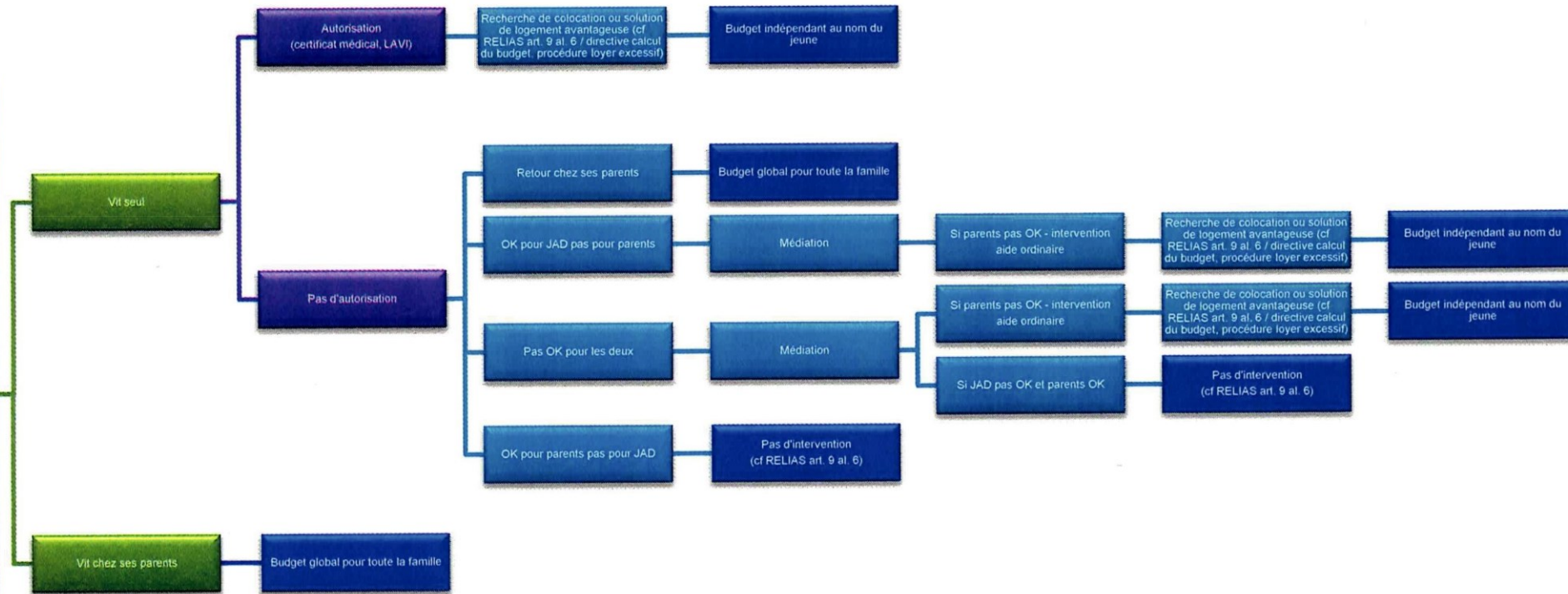
Département de la santé, des affaires sociales et de la culture
Service de l'action sociale

Departement für Gesundheit, Soziales und Kultur
Dienststelle für Sozialwesen

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

JAD – sans formation

Sans formation achevée ou en cours de formation - Se base sur l'obligation d'entretien des parents (cf art 276 et suivants du CC). Si pas d'arrangement => action au tribunal



RAPPEL FORFAIT POUR ENTRETIEN

Budget total pour toute la famille

- Aide pour l'unité d'assistance complète si les parents sont à l'aide sociale

Budget indépendant au nom du jeune

- Aide de 500.- si pas de charge de famille, ni d'activité adéquate, ni de mesure en cours
- Aide de X dans un ménage de Y si activité adéquate, mesure ou avec charge de famille